Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 29 février 2024

La Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur et GRDF veulent développer la méthanisation agricole



Guilhem Armanet, directeur Client Territoires GRDF Sud-Est était au Salon International de l'Agriculture, mardi 27 février, aux côtés d'André Bernard, président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour signer une convention de partenariat pour le développement de la filière méthanisation agricole sur la région.

La production de gaz vert atteint déjà en France la puissance de 2 réacteurs nucléaires.
La capacité installée des 657 sites de méthanisation en injection – 12 TWh/an – dépasse largement les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie fixés à 6 TWh/an en 2023. Dès 2030, 20 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable ; en 2050, la France a le potentiel avéré de couvrir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 29 février 2024

100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz verts.

Le biométhane est un gaz renouvelable incontournable au mix énergétique français
produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane ou gaz renouvelable. Son bilan carbone est quasi neutre. Tout comme le gaz, il sert à chauffer, cuisiner et peut être utilisé comme carburant (BioGNV).

Le salon de l'agriculture était, pour GRDF, de consolider ses liens avec le monde agricole
et de maintenir la dynamique de développement du biométhane sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ce cadre, GRDF souhaite sensibiliser la filière et notamment les exploitants agricoles sur les atouts du biométhane et ses enjeux dans le cadre de la transition énergétique tout en les accompagnant dans la réussite de leurs projets de méthanisation.

La participation de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, quant à elle,
participe à l'émergence et à l'accompagnement de la méthanisation agricole par son ancrage territorial et ses liens privilégiés aux collectivités et aux agriculteurs. Elle s'implique notamment pour informer, sensibiliser et conseiller les différents acteurs, rappeler les enjeux liés à cette activité via des réunions d'information, l'identification de gisements agricoles mobilisables sur le territoire et l'utilisation du digestat, un engrais naturel qui se substitue aux engrais chimiques.
MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !